

Définition Lanternon ou lanterneau : (n.m.) Édicule planté au sommet d'un édifice pour en assurer l'éclairage.

Du latin lanterna (lanterne) dérivé du grec lamptēr (λαμπτήρ). Les suffixes -on ou -eau sont des diminutifs et introduisent l'idée d'une réduction. Un lanternon est donc littéralement une petite lanterne. Le terme apparaît au XVIIIe siècle et figure notamment dans les Temples anciens et modernes de Louis Avril : « C'est le lanternon à placer sur le grand œil de la voûte. »

© Stéphane William Gondoin, webmaster et propriétaire du site www.normannia.fr ; avec son aimable autorisation



©CF&TT